

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

JEUNES MAJEURS VULNÉRABLES - (N° 1150)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 36

présenté par  
Mme Benin et Mme de Vaucouleurs

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.